

Les économies française et allemande : un destin lié, des stratégies à rapprocher

Auteur : Jean-François Jamet, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et de l'Université Harvard, est économiste et enseigne à Sciences-Po - www.jf-jamet.eu

Résumé

A l'occasion des commémorations de la chute du mur de Berlin et de la fin de la première guerre mondiale, la France et l'Allemagne ont souligné par la voix de leurs chefs d'Etat l'importance qu'elles accordaient à l'intégration des deux pays et notamment de leurs deux économies. Cette intégration des deux principales économies de l'Union européenne prend plusieurs formes : intégration commerciale bien sûr, mais aussi monétaire depuis la création de l'euro. Les deux économies suivent en outre des cycles économiques parallèles et sont caractérisées par des niveaux de vie comparables.

Pourtant, les stratégies économiques de la France et de l'Allemagne ont divergé pendant la décennie qui a précédé la crise. Souhaitant préserver la compétitivité de son industrie, l'Allemagne a fait le choix de limiter l'augmentation des salaires : cette stratégie a conduit à une hausse très forte de la part des exportations dans le PIB mais à une certaine atonie de la consommation. La France, au contraire, a fondé sa croissance sur le soutien de la consommation, quitte pour cela à différer le retour à l'équilibre des finances publiques. Les moteurs de la croissance en France et en Allemagne sont ainsi devenus très différents. Malgré une complémentarité apparente (une balance commerciale avec le reste du monde des deux pays pris ensemble proche de l'équilibre, des complémentarités industrielles importantes), il y a là essentiellement un jeu à somme nulle : la préservation des parts de marché allemande s'est faite dans une large mesure en prenant des parts de marché à la France, sans pour autant que la croissance allemande en bénéficie substantiellement en raison de la faiblesse de la demande intérieure. La croissance française a quant à elle été tirée par la consommation mais a été ralentie par la détérioration de la balance commerciale et ternie par l'incapacité à revenir à l'équilibre budgétaire en période de haut de cycle. En outre, la divergence des moteurs de croissance entre les deux pays a suscité d'autres désaccords, par exemple sur la politique de change et sur la politique monétaire. Ces désaccords sont également apparus au début de la crise avant que celle-ci ne permette finalement un plus grand pragmatisme des deux côtés du Rhin face à des défis communs : relancer l'économie, éviter une catastrophe sociale et réformer le système financier.

Le véritable test du rapprochement des stratégies économiques française et allemande réside néanmoins dans la préparation de l'après-crise : il s'agit en effet d'adopter une position cohérente sur le retour à l'équilibre des finances publiques, l'adoption d'un programme de réformes structurelles commun, la représentation économique extérieure des deux pays, et plus généralement la gouvernance économique de la zone euro.

Introduction

En commémorant le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin le 9 novembre, l'Allemagne et avec elle l'ensemble des Etats membres ont célébré la réunification de l'Europe. En ces temps de crise économique, l'image est belle : les Etats membres affichent leur solidarité et leur unité malgré les difficultés que chaque pays rencontre. L'intégration communautaire et le projet politique qui la sous-tend ont en effet permis d'empêcher dans une large mesure que les replis nationalistes et protectionnistes se reproduisent comme au début des années 1930. Ce n'est pas rien.

Pour la France, le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin est l'occasion de faire un bilan de sa coopération avec l'Allemagne. En matière économique, l'intégration des deux pays est flagrante : principaux partenaires commerciaux l'un de l'autre, partageant la même monnaie, la France et l'Allemagne ont des cycles économiques parallèles : quand l'Allemagne étérnue, la France s'enrhume, et réciproquement. Le contraire est également vrai : l'Allemagne et la France sont les premiers pays européens à être sortis de la récession, simultanément, au deuxième trimestre 2009.

La forte intégration des économies française et allemande souligne l'utilité d'une coordination des politiques économiques des deux pays. Cette coordination, au fondement de la construction économique européenne, est devenue au fil des années un "moteur" pour l'Europe. Il n'est ainsi pas inutile de rappeler que la réunification de l'Allemagne s'est accompagnée d'un compromis franco-allemand qui a permis la création de l'euro. Aujourd'hui, la coopération entre les deux pays leur permet de parler d'une même voix concernant la réforme du système financier international lors des sommets du G20 et de jouer conjointement le rôle de leader dans l'adoption des réformes financières au sein de l'Union européenne.

Pourtant, dès avant la crise et plus encore pendant la crise, des divergences de stratégies économiques sont apparues entre la France et l'Allemagne : désaccord sur la politique monétaire, désaccord sur la politique fiscale, désaccord sur le montant des plans de relance, désaccord enfin sur la publicité à donner aux difficultés des banques. Ces divergences ont parfois compliqué de façon temporaire la communication politique européenne sur la crise. Elles révèlent surtout des stratégies de long terme qui ont elles-mêmes divergé ces dernières années : croissance portée par la consommation en France, par les exportations en Allemagne ; 35 heures et soutien au pouvoir d'achat en France, réduction du coût du travail et augmentation de la TVA en Allemagne ; réduction du déficit public en Allemagne, absence de retour à l'équilibre en France.

On se trouve donc devant un paradoxe : la France et l'Allemagne, dont les économies sont interdépendantes et dont le destin économique est étroitement lié, ont une politique économique divergente. Ces stratégies opposées sont-elles complémentaires ou incohérentes ?

S'il existe des complémentarités permises par l'intégration des deux économies, la combinaison de l'apparition (puis de l'augmentation) du déficit commercial de la France, de la stagnation des revenus des salariés allemands et des performances de croissance décevantes des deux pays depuis 2001 semblent indiquer que les politiques économiques française et allemande gagneraient à être rapprochées. C'est d'autant plus important que la France et l'Allemagne sont les deux principales économies de la zone euro et que l'efficacité de la politique économique européenne est tributaire de leur capacité à s'entendre : en complément à une politique monétaire unifiée sous l'autorité de la BCE, la France, l'Allemagne et plus largement la zone euro doivent s'accorder sur l'orientation de leur politique économique.

Pour mieux comprendre les enjeux et la nécessité du rapprochement des stratégies économiques française et allemande, cette *Question d'Europe* présente un état des lieux des deux économies, de leurs liens et des orientations de politiques économiques depuis la réunification de l'Allemagne en 1990. Les voies politiques d'un nouveau compromis franco-allemand, suggérées ici en conclusion, seront abordées de façon plus approfondie

dans une future contribution à paraître dans *L'Etat de l'Union : Rapport Schuman 2010 sur l'Europe*¹.

1. De la réunification à la crise actuelle : un destin économique lié, des performances économiques relativement décevantes

1.1. Deux économies très intégrées

Les économies française et allemande sont très intégrées. Ceci s'explique à la fois par la taille (l'Allemagne et la France sont les économies les plus importantes et les principaux exportateurs de la zone euro), la proximité et la complémentarité de ces économies. Mais les choix politiques ont également eu leur rôle, depuis la constitution de la CECA en 1951 jusqu'à la création de l'euro.

L'intégration économique franco-allemande est d'abord commerciale (Tableau 1) : en 2008, les échanges franco-allemands s'élevaient à 130,7 milliards d'euros. L'Allemagne est à la fois le premier fournisseur de la France (17,9% des importations françaises) et son premier client (14,5% des exportations françaises). Réciproquement, la France est le premier client de l'Allemagne (9,7% des exportations allemandes) et son deuxième fournisseur (8,3% des importations allemandes). On notera néanmoins que l'interdépendance commerciale entre l'Allemagne et la France, si elle se renforce quant on considère l'évolution du montant des échanges (entre 1995 et 2008, les échanges franco-allemands ont progressé de 53% en valeur nominale alors que le PIB combiné des deux économies a progressé de 42%), s'érode quand on regarde les parts de marché respectives dans chacun des deux pays : en particulier, la France a été supplanté par les Pays-Bas comme premier fournisseur de l'Allemagne.

Tableau 1. Intégration commerciale (1995-2008)

	1995	2008
Importations françaises en provenance d'Allemagne, en milliards d'euros	45,1	85,6
Exportations françaises vers l'Allemagne, en milliards d'euros	41,0	59,2
Importations françaises en provenance d'Allemagne, en % des importations françaises	20,4%	17,9%
Rang de l'Allemagne parmi les fournisseurs de la France	1	1
Exportations françaises à destination de l'Allemagne, en % des exportations françaises	17,8%	14,5%
Rang de l'Allemagne parmi les clients de la France	1	1
Importations allemandes en provenance de France, en % des importations allemandes	11,4%	8,3%
Rang de la France parmi les fournisseurs de l'Allemagne	1	2
Exportations allemandes à destination de la France, en % des exportations allemandes	11,7%	9,7%
Rang de la France parmi les clients de l'Allemagne	1	1

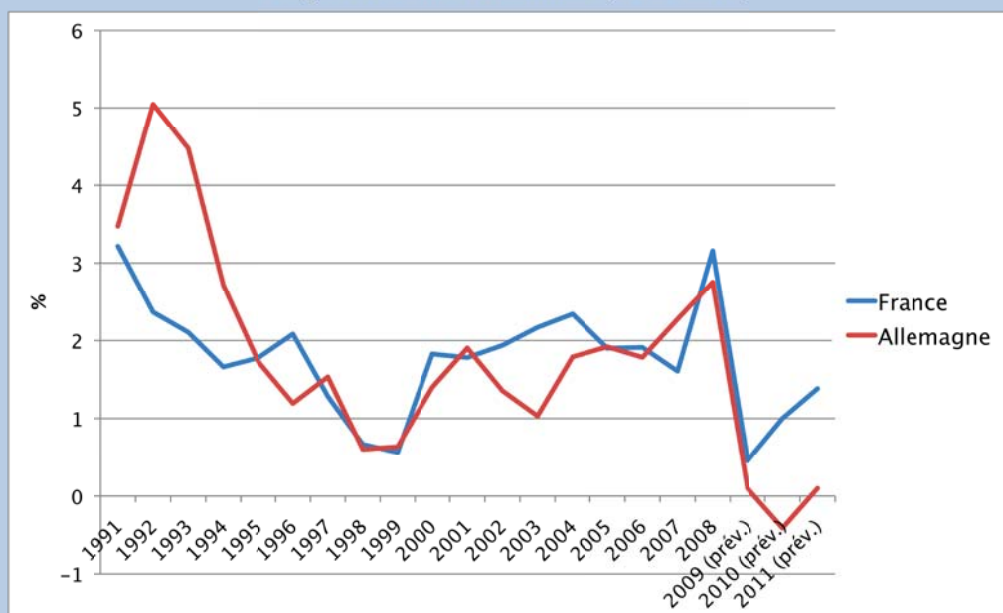
Sources : Eurostat et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

L'intégration des économies française et allemande est également monétaire et financière grâce à la création de l'euro et à la mondialisation des flux financiers. De ce point de vue, il est intéressant de constater que les taux d'inflation des deux pays sont à la fois très corrélés et très proches en valeur absolue (Figure 1). Ceci résulte notamment de l'application des critères de convergence définis par le traité de Maastricht, qui ont permis de rapprocher les taux d'intérêt, l'état des finances publiques et l'inflation des Etats désormais membres de l'Union économique et monétaire. Cette convergence de l'inflation facilite – c'était l'objectif des critères de convergence – la gestion de la politique monétaire.

¹ Thierry Chopin et Michel Foucher (dir.), *L'Etat de l'Union : Rapport Schuman 2010 sur l'Europe*, Éditions Lignes de repères, à paraître.

Figure 1. Taux d'inflation (1991-2011)

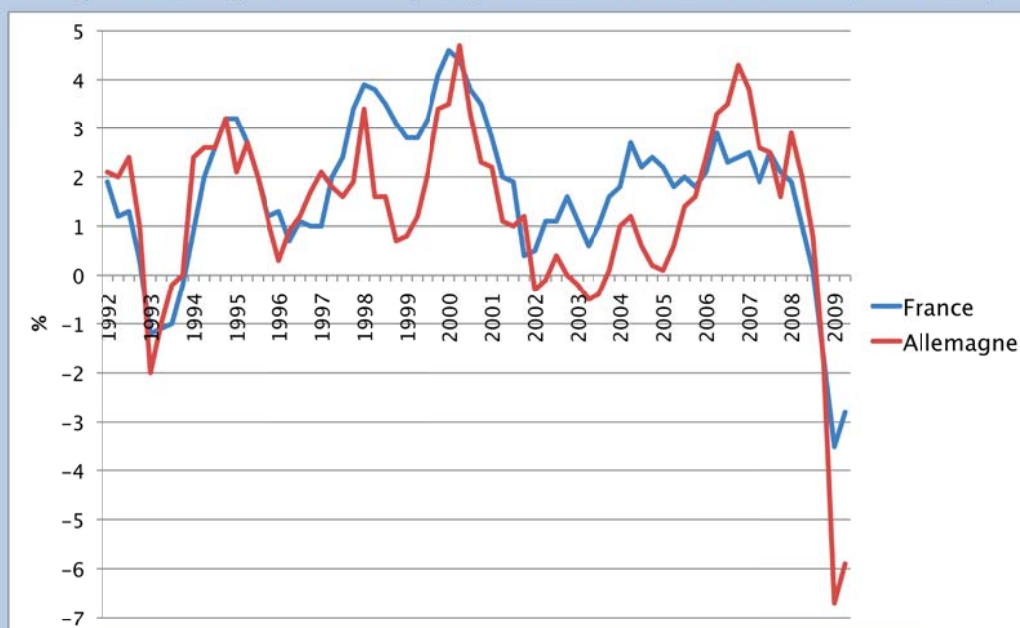


Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

L'intégration des économies française et allemande se lit également dans la corrélation des conjonctures économique. Depuis 1991, le parallélisme des cycles économiques en France et en Allemagne est frappant (Figure 2), même si la croissance allemande est structurellement un peu plus faible que la croissance française. Les deux économies connaissent en même temps les phases de ralentissements (1993, 1996, 2002-2003, 2008-2009) et les phases de croissance rapide (1995, 2000, 2006-2007). Seules deux exceptions sont notables : 1998 et 2002-2005, périodes pendant lesquelles la croissance a été substantiellement plus faible en Allemagne qu'en France.

Figure 2. Des cycles économiques parallèles : croissance du PIB (1992-2009)

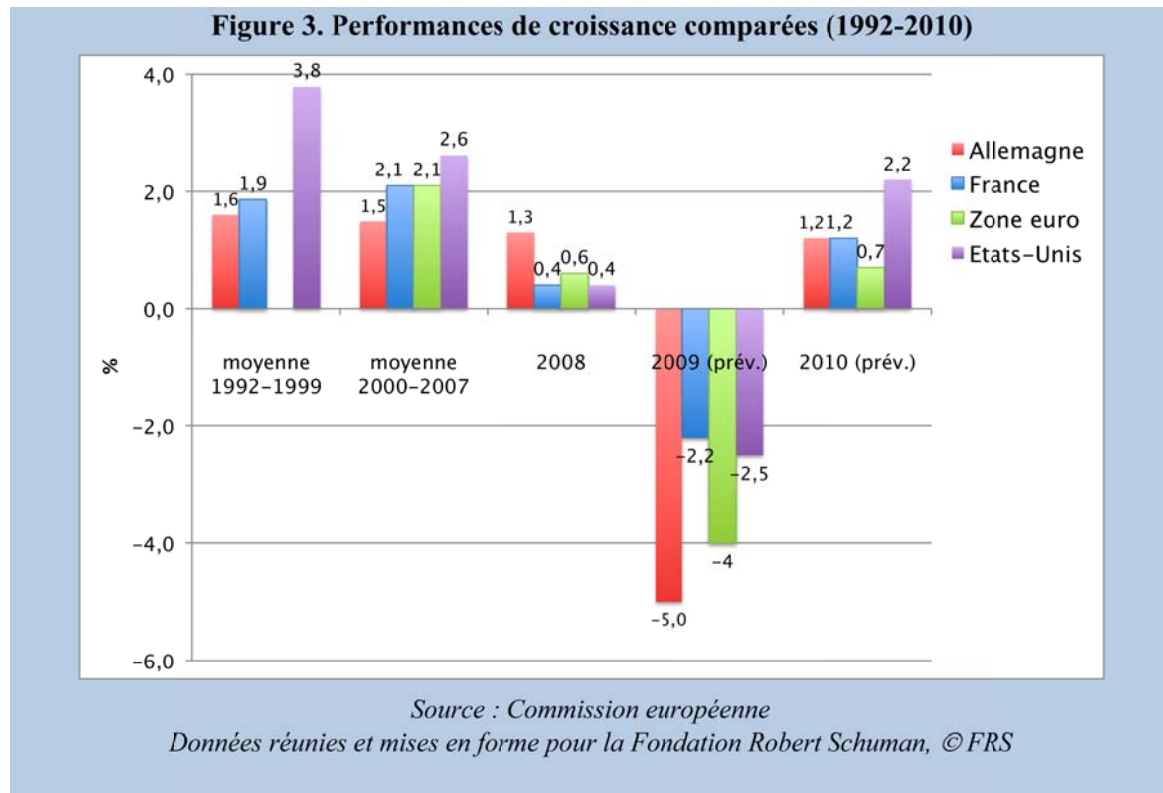


Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

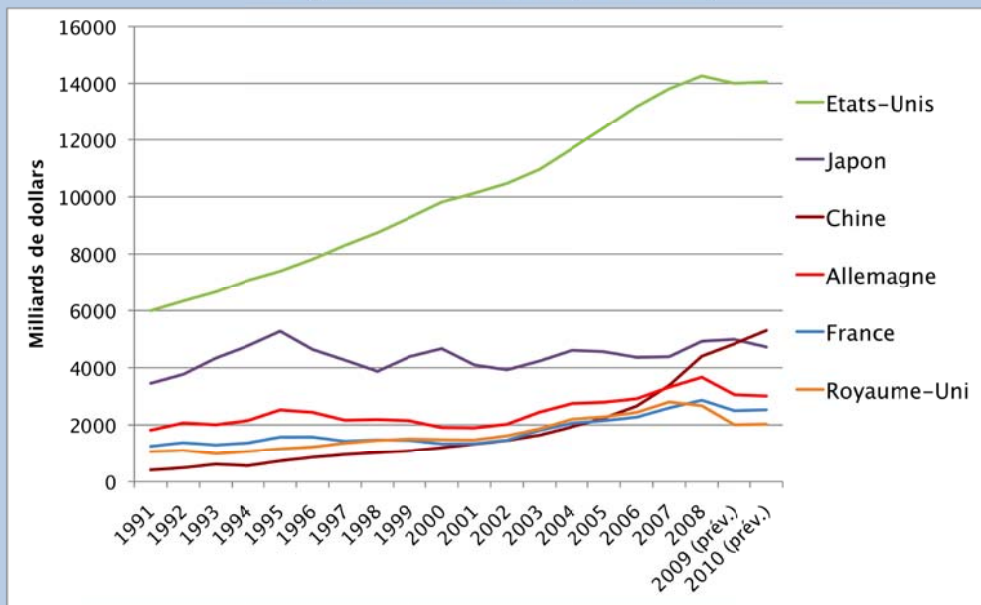
1.2. Des performances économiques comparables et plutôt décevantes

Compte tenu de la corrélation des cycles économiques, il n'est pas étonnant de constater que les performances économiques de la France et de l'Allemagne sont comparables : dans les deux cas, la croissance du PIB a été relativement décevante depuis 1991, même si la France a fait un peu mieux (Figure 3). En particulier, la croissance a été moins forte qu'aux Etats-Unis : entre 1992 et 1999, par exemple, la croissance du PIB a atteint une moyenne annuelle de 3,8% aux Etats-Unis contre 1,9% en France et 1,6% en Allemagne.



Ce différentiel de croissance avec les Etats-Unis s'est traduit par une augmentation de l'écart en termes de PIB total (Figure 4). Alors que le PIB franco-allemand représentait 51,1% du PIB américain en 1991, il n'en représentait plus que 45,8% en 2008. La France et l'Allemagne ont en outre été dépassées par la Chine (en 2006 pour la France, en 2007 pour l'Allemagne) et occupent désormais respectivement le 4^e et le 5^e rang mondial.

Figure 4. PIB comparé (1991-2010)

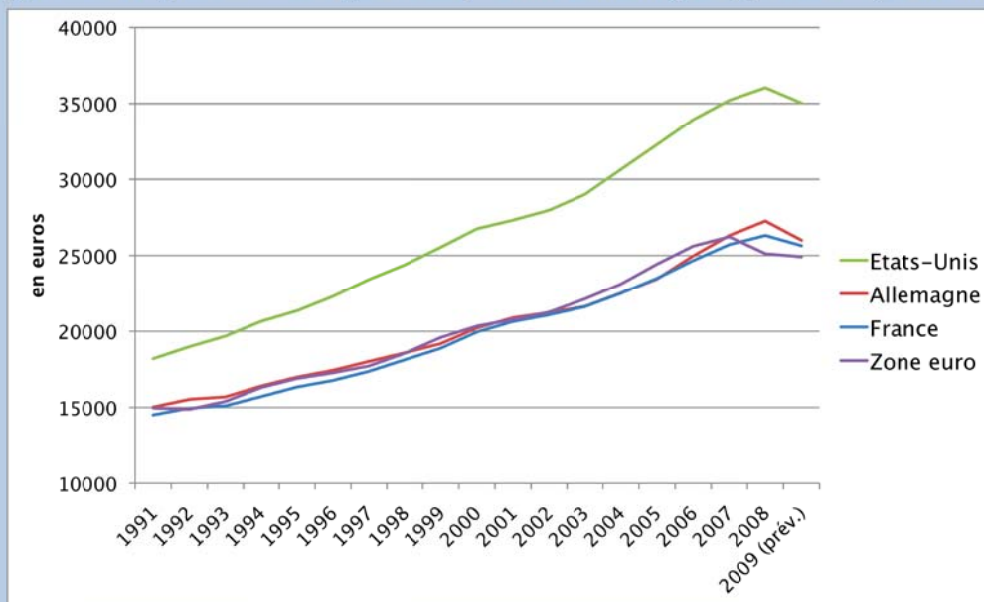


Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le PIB par habitant est lui aussi très comparable en France et en Allemagne (Figure 5) : en 2008, il s'élevait à 26314 euros en France et 27263 euros en Allemagne, soit un niveau proche de la moyenne de la zone euro (25116 euros). Le PIB par habitant a ainsi légèrement plus progressé en Allemagne qu'en France depuis 1991 (date à laquelle le PIB par habitant était identique dans les deux pays). Ceci peut paraître surprenant sachant que le PIB a plus progressé en France au cours de la même période. La raison en est que la croissance démographique a été plus forte en France depuis 1991 : la croissance allemande est ainsi structurellement ralentie par son faible dynamisme démographique.

Figure 5. PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat (PPA), en euros (1991-2009)

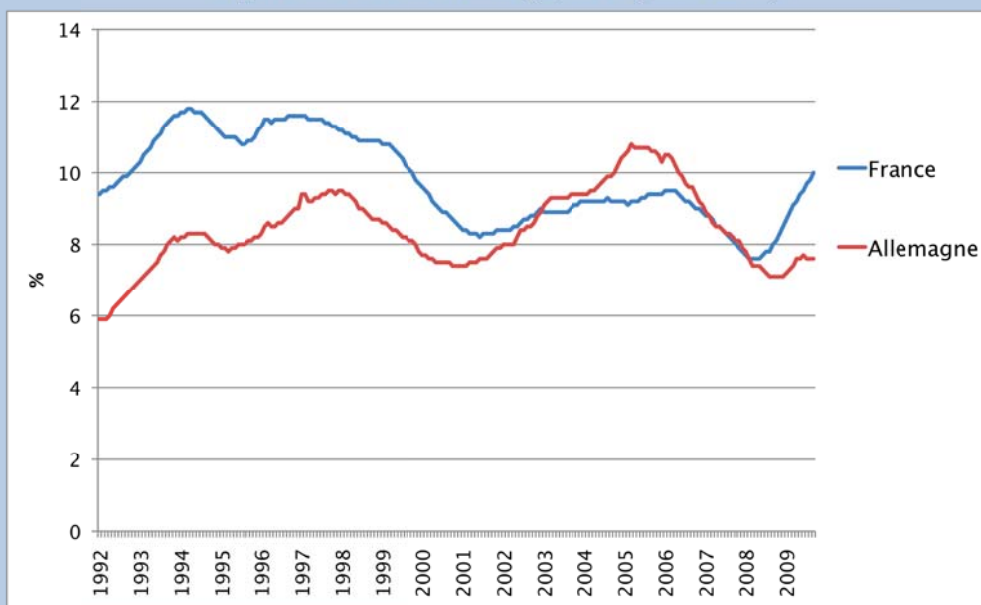


Sources : FMI et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Sur le plan du chômage, les situations se sont rapprochées entre les deux pays depuis 1991 (Figure 6). Alors que le taux de chômage était bien plus faible en Allemagne en 1991 (5,5% contre 8,9%), il était comparable à la veille de la crise (8,4% dans les deux pays en juin 2007). Concernant le marché du travail plus généralement, l'Allemagne conserve néanmoins un clair avantage (Tableau 2). En 2009, le taux d'emploi est de 6 points plus faible en France, constat qui s'applique à la fois pour les hommes et pour les femmes. Plus précisément, on constate que la France a un taux d'emploi très faible des jeunes et des seniors, qui ont au contraire une employabilité plus forte en Allemagne. Une autre différence structurelle est le recours beaucoup plus fréquent au travail à temps partiel en Allemagne, qui nuance quelque peu l'avantage de l'Allemagne.

Figure 6. Taux de chômage, en% (1991-2010)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Tableau 2. Taux d'emploi et travail à temps partiel (2009)

	Allemagne	France	Zone euro
Taux d'emploi*	70,8	64,7	64,9
Taux d'emploi des jeunes (15-24ans)	45,2	31,6	35,1
Taux d'emploi des seniors (55-64 ans)	56,8	39,6	45,5
Taux d'emploi des hommes	75,2	68,9	71,3
Taux d'emploi des femmes	66,2	60,6	58,5
Travailleurs à temps partiel, en % de l'emploi total	26,3	17,1	20

Source : Eurostat

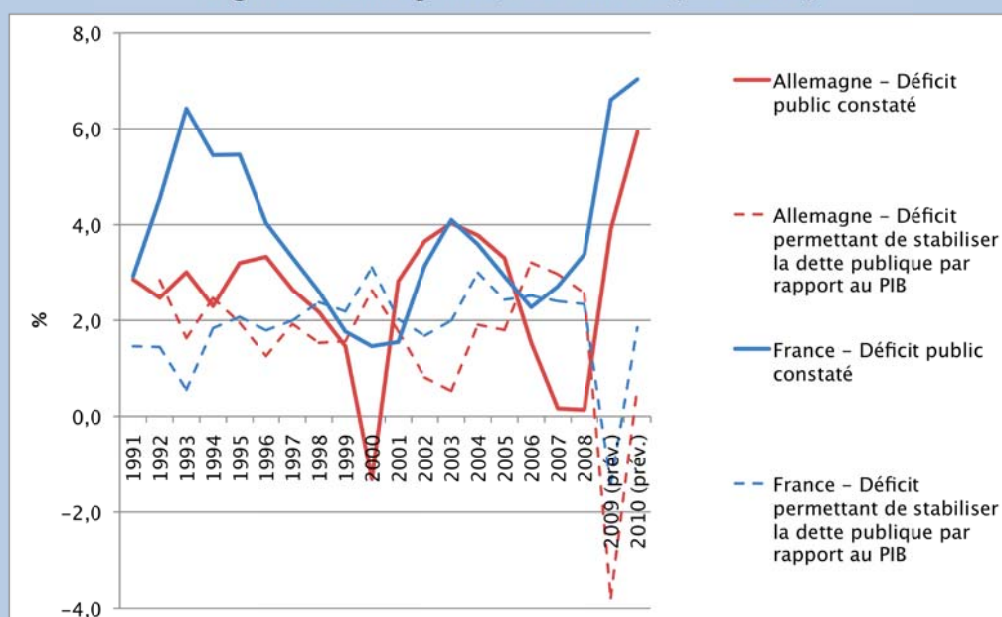
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

* Le taux d'emploi mesure la part des personnes occupant un emploi parmi la population en âge de travailler (15-64 ans)

Contrairement à une idée reçue, les performances de la France et de l'Allemagne en matière de finances publiques sont très proches si l'on se replace dans une perspective de moyen terme. Les déficits publics de la France et de l'Allemagne ont suivi une évolution similaire depuis 1991 (Figure 7), même s'ils ont été régulièrement plus élevés en France (dans un contexte où la croissance était toutefois plus rapide qu'en Allemagne). Dans les deux cas, les déficits ont été la plupart du temps à un niveau supérieur au niveau qui aurait permis de stabiliser la dette publique par rapport au PIB (à l'exception de périodes de forte croissance : en particulier 1999-2000 dans les deux pays et 2006-2008 en Allemagne). Ceci a logiquement entraîné une forte progression de la dette publique, quasi identique dans les deux pays (Figure 8) : alors que la dette

publique s'élevait en 1991 à 39,5% en Allemagne et 36% en France, elle avait quasiment doublé en 2008 à 66% en Allemagne et 68% en France.

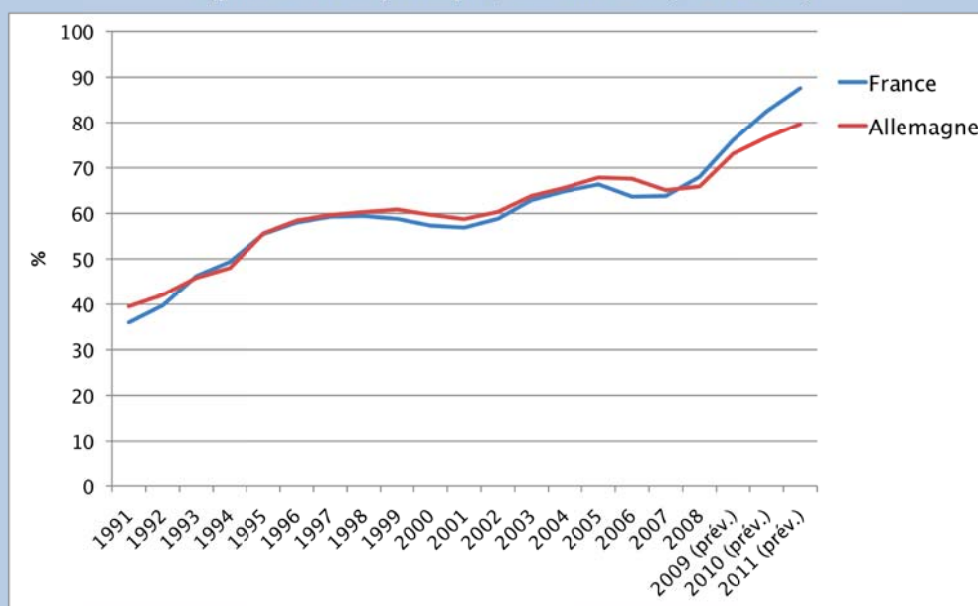
Figure 7. Déficit public, en% du PIB (1991-2010)



Sources : Eurostat et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Figure 8. Dette publique, en% du PIB (1991-2010)



Sources : Eurostat et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

1.3. La France et l'Allemagne dans la crise

Les performances économiques de la France, relativement décevantes entre 1991 et 2008 comme on vient de le voir, se sont fortement détériorées avec la crise financière. Les deux pays bénéficiaient pourtant d'une situation financière du secteur privé plutôt saine avant le déclenchement de la crise (Tableau 3), en-dessous de la moyenne de la zone euro et sans aucune comparaison avec l'endettement privé au Royaume-Uni. Si l'endettement des ménages et des sociétés non financières était plus faible qu'au Royaume-Uni, la différence était bien plus considérable encore pour ce qui concerne les

sociétés financières. Par ailleurs, l'Allemagne bénéficiait de l'absence de bulle immobilière : alors que les prix de l'immobilier ont baissé de 2,4% en Allemagne entre 1997 et 2006, ils ont augmenté de 132,5% en France, de 160% au Royaume-Uni et de 173,5% en Espagne.

Tableau 3. L'endettement privé avant la crise (1998-2007)

	Secteur privé (ménages et entreprises)		Ménages	
	1998	2007	1998	2007
Allemagne	123	125	69	63
France	99	146	35	49
Royaume-Uni	172	306	65	100
Zone euro	129	155 (2006)	46	59 (2006)
	Sociétés non financières		Sociétés financières	
	1998	2007	1998	2007
Allemagne	53	58	1	3
France	55	81	9	17
Royaume-Uni	51	86	56	119
Zone euro	55	76 (2006)	12	20 (2006)

Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Pour autant, la France et l'Allemagne n'ont pas échappé à la crise. Ceci s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, la finance est désormais mondialisée : de ce fait, non seulement les banques françaises et allemandes avaient elles-mêmes pris des risques directs ou indirects sur le marché américain des subprimes, mais elles ont connu les mêmes difficultés de refinancement que les banques américaines au moment de la crise bancaire et elles ont montré ensuite la même prudence dans l'octroi de crédit aux entreprises et aux ménages. La France et l'Allemagne ont ainsi dû renflouer leurs banques (voire même les nationaliser dans certains cas comme en Allemagne). Outre le canal bancaire, le canal de l'investissement a joué un rôle déterminant. Face au "credit crunch" (contraction du crédit) et aux perspectives de récession, les entreprises ont réduit considérablement leurs investissements : en 2009, l'investissement devrait plonger de 8,9% en Allemagne et de 6,2% en France par rapport à 2008. Enfin, la contraction violente du commerce mondial a lourdement pénalisé la croissance, particulièrement en Allemagne mais aussi en France.

La violence de la crise en France et en Allemagne est illustrée par le recul de la production industrielle (Figure 9) : entre avril 2008 et avril 2009, celle-ci a diminué de 24% en Allemagne et de 18,5% en France, avant de rebondir légèrement depuis. En août 2009, la production industrielle restait inférieure de 14,1% en Allemagne et de 11,2% en France par rapport à son niveau de janvier 2007. Une autre illustration de la violence de la crise est donnée par l'évolution de l'indicateur du sentiment économique (Figure 10) : celui-ci a commencé à se dégrader en juillet 2007, c'est-à-dire dès le début de la crise financière. Il a atteint son point le plus bas en mars 2009 avant de rebondir depuis, sans pour autant retrouver son niveau d'avant la crise.

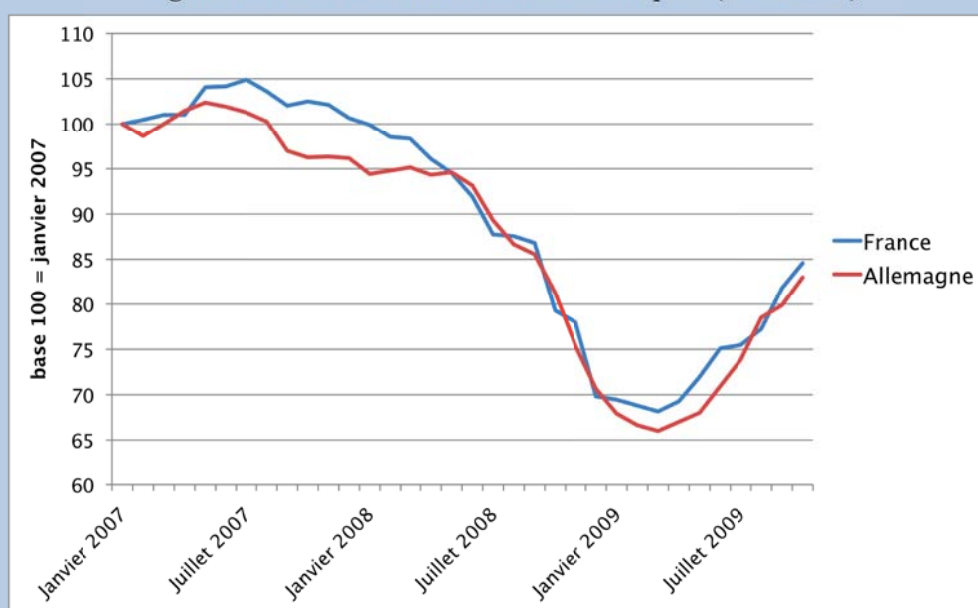
Figure 9. Indice de la production industrielle (2007-2009)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Figure 10. Indicateur du climat économique* (2007-2009)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

* L'indicateur du climat économique est un indicateur composite dérivé de cinq indicateurs de confiance : indicateur de confiance de l'industrie, indicateur de confiance des services, indicateur de confiance des consommateurs, indicateur de confiance de la construction et indicateur de confiance du commerce de détail.

Les conséquences de la crise en termes de croissance et d'emploi sont douloureuses (Figures 3 et 6). En 2009, le PIB devrait reculer, respectivement, de 5% en Allemagne (avant de retrouver la croissance à 1,2% en 2010 et 1,7% en 2011) et de 2,2% en France (contre une croissance prévue de 1,2% en 2010 et 1,5% en 2011). Sur le front de l'emploi, le taux de chômage atteignait en septembre 2009 10% en France et 7,6% en Allemagne. Si le taux de chômage a résisté en Allemagne, c'est largement en raison de l'explosion du recours au temps partiel, qui a été favorisé par les pouvoirs publics

(prise en charge de la moitié des contributions sociales pour une durée pouvant aller jusqu'à 24 mois).

Face à la crise, les gouvernements français et allemands ont d'abord divergé sur l'ampleur des plans de relance à adopter. Le gouvernement allemand, d'abord réticent, a finalement engagé un plan de relance massif de l'ordre de 3% du PIB² en vue de soutenir à la fois l'investissement et la consommation. Le plan de relance français, plus modeste et ciblé sur l'investissement, atteint 0,6% du PIB mais le "grand emprunt" actuellement envisagé en accroîtra l'ampleur. Ces plans de relance ont connu un certain succès (notamment la prime à la casse adoptée dans les deux pays) si l'on considère la sortie de récession des deux économies au deuxième trimestre 2009. Ils se sont accompagnés d'une augmentation importante des transferts sociaux pour limiter l'impact social de la crise.

Les plans de relance et la crise ont néanmoins pour effet direct de faire exploser les déficits publics, notamment en France qui partait d'un niveau plus élevé (le déficit public était en 2008 de 0,1% du PIB en Allemagne contre 3,4% du PIB en France) : le déficit public prévu pour 2009 est de 6,6% du PIB en France (7% en 2010) et de 3,9% en Allemagne (5,9% en 2010). Ceci va logiquement conduire à une explosion de la dette publique dans les deux pays. En 2011, la dette publique devrait ainsi atteindre 87,6% du PIB en France et 79,7% du PIB en Allemagne (Figure 8).

2. Des stratégies divergentes : complémentarité ou incohérence ?

Malgré l'intégration économique des deux pays, la France et l'Allemagne ont en fait suivi des stratégies économiques divergentes ces dernières années. La crise souligne ces divergences et crée en même temps l'occasion de les remettre en cause, dans une période où le pragmatisme tend à l'emporter en matière de politique économique.

2.1. Des stratégies divergentes

Les cultures économiques française et allemande sont différentes depuis longtemps : on connaît l'attachement ancien de l'Allemagne pour une politique monétaire indépendante préservant une monnaie forte et luttant contre l'inflation avec constance. Cette tradition est moins forte en France dont les gouvernements successifs ont, à plusieurs reprises ces dernières années, appelé de leurs vœux une politique monétaire plus accommodante et une politique de change limitant l'appréciation de l'euro face au dollar. Cette différence de point de vue a donné lieu à une communication politique parfois mal alignée entre la France et l'Allemagne en matière de politique monétaire. Cette divergence est néanmoins limitée par l'indépendance *de jure* de la BCE et par la priorité que ses statuts donnent à la lutte contre l'inflation. C'est du reste l'un des éléments du compromis franco-allemand de 1991 : l'Allemagne a accepté la création de l'euro, tandis que la France a accepté l'intégration rapide de la RDA au sein de l'Allemagne réunifiée et de l'Union européenne ainsi que les conditions allemandes en matière de politique monétaire.

La divergence plus fondamentale entre la France et l'Allemagne en matière de politique économique est récente : elle apparaît à la fin des années 1990. L'Allemagne fait alors le choix de préserver à tout prix la compétitivité de son économie, en vue de maintenir l'emploi, notamment l'emploi industriel. Ceci la conduit à une politique de maîtrise des coûts du travail qui passe par la stagnation des salaires réels. A l'opposé de cette politique de l'offre, la France fait au contraire le choix de soutenir la consommation : elle adopte les 35 heures sans diminution de salaire, revalorise le salaire minimum (SMIC) et place plus généralement le maintien du pouvoir d'achat au cœur de ses préoccupations. Cette divergence se lit bien dans l'évolution de la part des salaires dans le PIB entre 1991 et 2008 (Figure 11) : tandis que la rémunération des salariés est restée autour de

² Il s'agit ici des dépenses additionnelles engagées sous forme de baisses d'impôt ou dépenses publiques additionnelles pour la période 2008-2010, exprimées en% du PIB de 2008 (Source : OCDE).

52% du PIB au cours de cette période, elle est passée de 55,1% du PIB à 49,1% du PIB en Allemagne.

Figure 11. Evolution de la part des salaires dans le PIB (1991-2011)

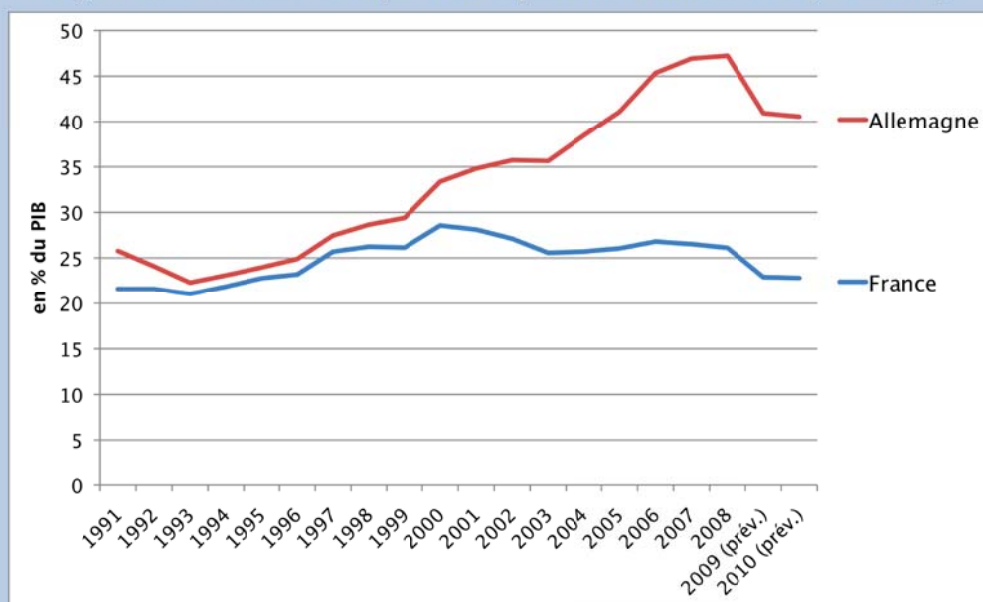


Source : Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La conséquence de cette divergence est frappante : elle se lit dans les chiffres du commerce extérieur. Tandis que la part des exportations dans le PIB reste relativement stable en France (25,7% en 1997, 26,1% en 2008), elle explose en Allemagne où elle passe de 27,5% en 1997 à 47,2% (Figure 12). Les piliers de l'économie allemande, similaires à ceux de la France en 1997, changent complètement en l'espace d'une décennie.

Figure 12. Evolution de la part des exportations dans le PIB (1991-2010)



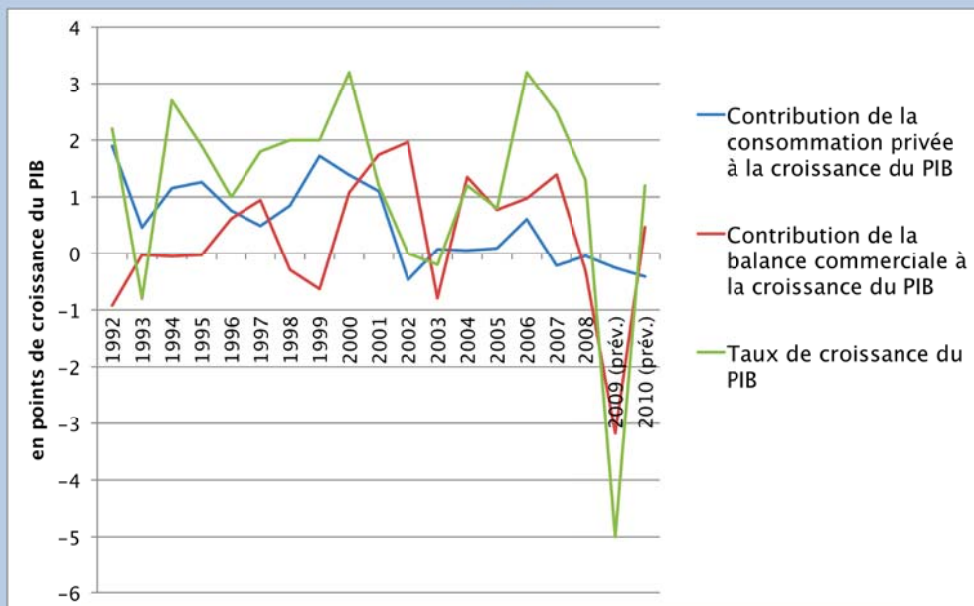
Source : Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Ce sont en fait deux modèles de croissance différents qui s'opposent depuis la fin des années 1990 en France et en Allemagne. Le moteur de la croissance en Allemagne est le

commerce extérieur : à partir du début des années 2000, la croissance devient largement décorrélée de la consommation et épouse les fluctuations de la balance commerciale. Depuis 2002, l'essentiel de la croissance allemande est expliquée par la contribution du commerce extérieur (Figure 13), ce qui explique qu'elle ait été plus touchée que la croissance française par la crise actuelle marquée par la contraction violente du commerce mondial. Au contraire, en France, le moteur de la croissance est la consommation privée : la contribution à la croissance de la balance commerciale est négative et l'essentiel de la croissance est expliquée par la consommation (Figure 14). On lit dans cette opposition le résultat direct des politiques économiques conduites par les gouvernements français et allemand.

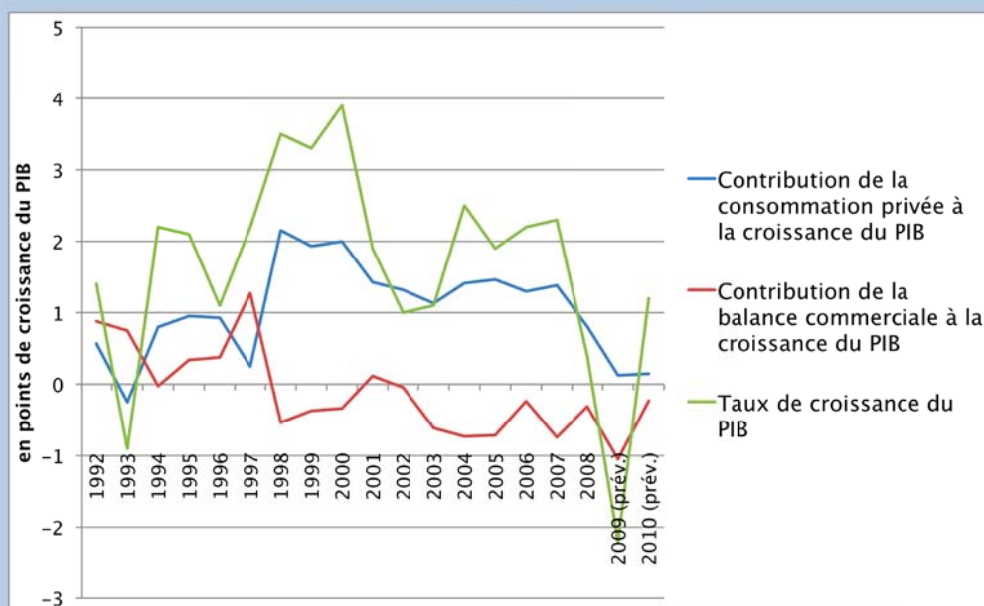
Figure 13. Contribution à la croissance du PIB de la consommation et du commerce extérieur en Allemagne (1992-2010)



Source : Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Figure 14. Contribution à la croissance du PIB de la consommation et du commerce extérieur en France (1992-2010)



Source : Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Cette divergence des modèles de croissance entraîne en retour des divergences de vues sur d'autres aspects de la politique économique. En matière de politique de change, par exemple, la France – dont la croissance est ralentie par la détérioration de sa balance commerciale – demande une intervention active de la BCE pour limiter l'appréciation de l'euro. L'Allemagne, de son côté, estime que la France, si elle souhaite préserver sa compétitivité extérieure devrait suivre son exemple et réduire le coût du travail. De la même façon, la politique française de soutien à la consommation a conduit à maintenir des déficits publics élevés tandis que l'Allemagne a fait le choix d'une politique de retour à l'équilibre budgétaire qui passe par la hausse de la TVA, quitte à pénaliser la consommation.

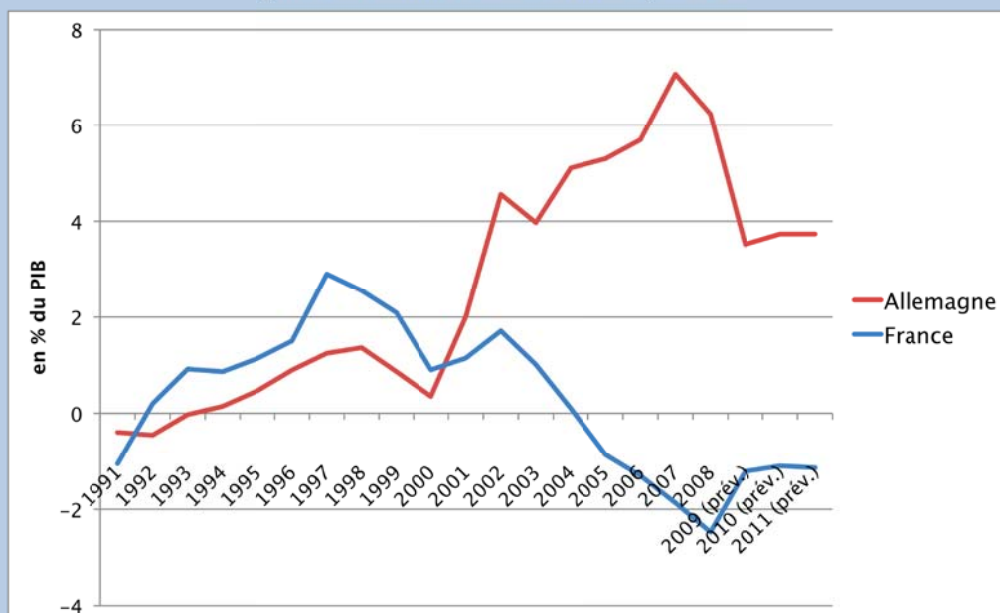
Un cercle vicieux semble ainsi se former où la divergence des stratégies économiques induit une divergence des structures économiques qui, à son tour, favorise la divergence des orientations de politique économique. Il est néanmoins important de souligner que la crise remet en cause ce cercle vicieux dans une certaine mesure en plaçant la France et l'Allemagne devant des problématiques communes face à la récession.

2.2. Une complémentarité apparente

Devant la divergence des modèles économiques français et allemand, la question vient naturellement : les différences qui sont apparues reflètent-elles des complémentarités ou des incohérences ? En première analyse, certains éléments donnent à penser qu'il existe une certaine forme de complémentarité, ou du moins d'équilibre.

Si l'on considère la balance commerciale des deux pays, on se rend compte qu'elle évolue de façon opposée depuis le début des années 2000 (Figure 15). Mais si l'on considère les économies combinées, on observe une certaine stabilité de leur balance commerciale : les deux évolutions se compensent et la zone France-Allemagne reste légèrement excédentaire vis-à-vis du reste du monde.

Figure 15. Balance commerciale (1991-2011)



Source : Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Si l'on rentre dans le détail des structures économiques, on peut également se rendre compte d'une certaine complémentarité des activités dans lesquelles la France et l'Allemagne sont spécialisées (Tableau 4). Cette complémentarité est de deux ordres :

- dans les secteurs industriels où la France est spécialisée (automobile, industrie pharmaceutique, métallurgie, industrie chimique, transport et logistique, etc.), l'Allemagne est un leader mondial et les liens de sous-traitance ainsi que les échanges intrasectoriels sont aussi forts que les éléments de concurrence. Il est intéressant de noter qu'il existe un cas où la situation est inversée : il s'agit de l'aéronautique et des industries de défense où la France est un leader et où de nombreuses activités de coopération et de sous-traitance existent avec l'Allemagne ;

- la France est fortement spécialisée dans certaines activités où l'Allemagne est beaucoup moins présente, par exemple le tourisme et l'hôtellerie, ou encore la filière agro-alimentaire. Ceci reflète pour partie l'évolution rapide de la France vers une société de services, alors que l'Allemagne demeure la principale puissance industrielle dans le monde (aux côtés de la Chine désormais).

Tableau 4. Spécialisation par activité (2005)

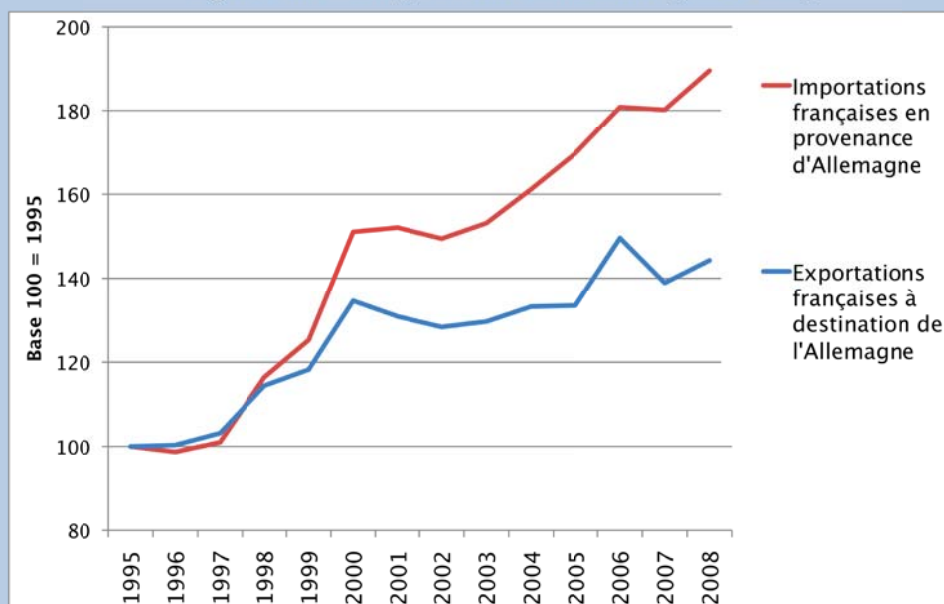
Secteur	Montant des exportations, en milliards d'euros	Rang dans le monde	Parts de marché mondiales, 2005	Evolution des parts de marché dans les exportations mondiales entre 1997 et 2005, en points de pourcentage
Allemagne				
1 Automobile	150,6	1	19,1%	+ 2,2
2 Technologies de production	61,2	1	19,0%	+ 1,1
3 Métallurgie	52,4	1	9,4%	- 1,1
4 Industrie chimique	38,3	2	11,7%	- 2,1
5 Services aux entreprises	37,1	3	8,1%	+ 1,1
6 Plasturgie	35,7	1	13,8%	- 1,2
7 Technologies de l'information	33,4	8	6,0%	+ 1,4
8 Industrie pharmaceutique	33,4	1	13,5%	+ 0,5
9 Transport et logistique	30,4	2	7,0%	+ 0,8
10 Equipements de communication	25,4	3	8,6%	- 0,2
France				
1 Automobile	54,5	5	6,9%	0,0
2 Tourisme et hôtellerie	35,5	3	6,5%	0,0
3 Produits agricoles	26,4	3	7,1%	- 1,2
4 Industrie pharmaceutique	26,2	3	10,6%	- 2,7
5 Métallurgie	24,1	7	4,4%	- 1,0
6 Transport et logistique	21,7	5	5,1%	- 1,2
7 Services aux entreprises	20,5	7	4,5%	- 2,1
8 Aéronautique et industrie de défense	19,9	2	18,8%	+ 4,7
9 Industrie chimique	17,1	8	5,2%	- 1,3
10 Technologies de production	15,2	6	4,7%	- 0,3

*Source : Harvard Business School (Institute for Strategy and Competitiveness)
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS*

2.3. Un jeu à somme nulle ?

S'il existe certaines complémentarités, la combinaison de stratégies économiques divergentes et d'une forte intégration économique entre la France et l'Allemagne suscite des tensions entre les deux pays car il s'agit dans une certaine mesure d'un jeu à somme nulle. Ce constat peut notamment être fait au travers des chiffres du commerce extérieur : l'amélioration de la balance commerciale allemande s'est fait largement au détriment de la balance commerciale française. Le ralentissement de la consommation en Allemagne a pénalisé les exportations françaises, alors que la bonne tenue de la consommation en France a favorisé les exportations allemandes. *De facto*, entre 1999 et 2008, les importations françaises de produits en provenance d'Allemagne ont augmenté de 51% alors que les exportations françaises vers l'Allemagne n'ont augmenté que de 22% (Tableau 16).

Figure 16. Echanges franco-allemands (1995-2008)



Sources : Eurostat et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Ce jeu à somme nulle pose un problème évident sur le plan des mutations industrielles. Si les deux pays ont été touchés par la baisse de l'emploi industriel (avant même le début de la crise, les effectifs ont baissé de 8,2% dans l'industrie française entre 2000 et 2006 et de 8,5% en Allemagne), l'Allemagne conserve une base industrielle forte alors que la France se désindustrialise rapidement (Tableau 5). La part de l'industrie dans le PIB s'est maintenue en Allemagne (22,9% en 2006 contre 22,6% en 1996) alors qu'elle a décliné en France (14,1% en 2005 contre 17,1% en 1996).

Tableau 5. Les industries française et allemande (1995-2008)

	France	Allemagne
Part de l'industrie dans le PIB, 2006	12,9%	22,9%
Part de l'industrie dans l'emploi, 2006	14,1% (2005)	20,0%
Evolution de l'emploi industriel entre 2000 et 2006	-8,2%	-8,5%
Taux de croissance annuel des exportations de marchandises (2000-2007)	7,7%	13,3%

Sources : Eurostat et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Pour autant, on aurait tort de penser que la stratégie allemande, qui lui permet de prendre des parts de marché à la France dans le commerce international, est une stratégie véritablement efficace sur le plan macroéconomique. Comme on l'a vu précédemment, la faiblesse de la consommation allemande rend l'Allemagne très fragile face au recul du commerce mondial et on en voit la conséquence dans la crise actuelle. Plus généralement, les faibles performances allemandes et françaises en matière de croissance semblent indiquer que les stratégies des deux pays gagneraient à être mieux alignées. En particulier, les gains de compétitivité allemands sont permis avant tout par une stratégie déflationniste de baisse des coûts du travail : c'est là une politique relativement artificielle car les déterminants de la compétitivité sont bien plus divers que les seuls coûts du travail (on parle alors de "compétitivité hors coût") : la disponibilité de facteurs de production de qualité à faible coût, un environnement réglementaire et concurrentiel stimulant l'innovation, une demande dynamique et sophistiquée sont des composantes tout aussi importantes. La France et l'Allemagne disposent de ce point de vue de certains atouts historiques (par exemple des infrastructures reconnues comme les meilleures du monde) mais elles ont aussi beaucoup de progrès à faire, par exemple

concernant le fonctionnement des marchés (financiers, de biens et services, du travail) l'investissement dans l'enseignement supérieur, l'investissement dans la R&D et les NTIC ou encore la limitation de la dépendance énergétique³.

3. La France et l'Allemagne face à la sortie de crise

Alors que la France et l'Allemagne sont sorties de la récession et peuvent désormais envisager l'après-crise (même si les difficultés vont continuer à augmenter sur le plan social), il est possible d'envisager les perspectives de court et moyen terme des deux économies ainsi que les défis de plus long terme, notamment la gestion des finances publiques et la gouvernance économique de la zone euro. La question se pose en effet de savoir si les divergences entre la France et l'Allemagne risquent d'apparaître de nouveau concernant la gestion de l'après-crise.

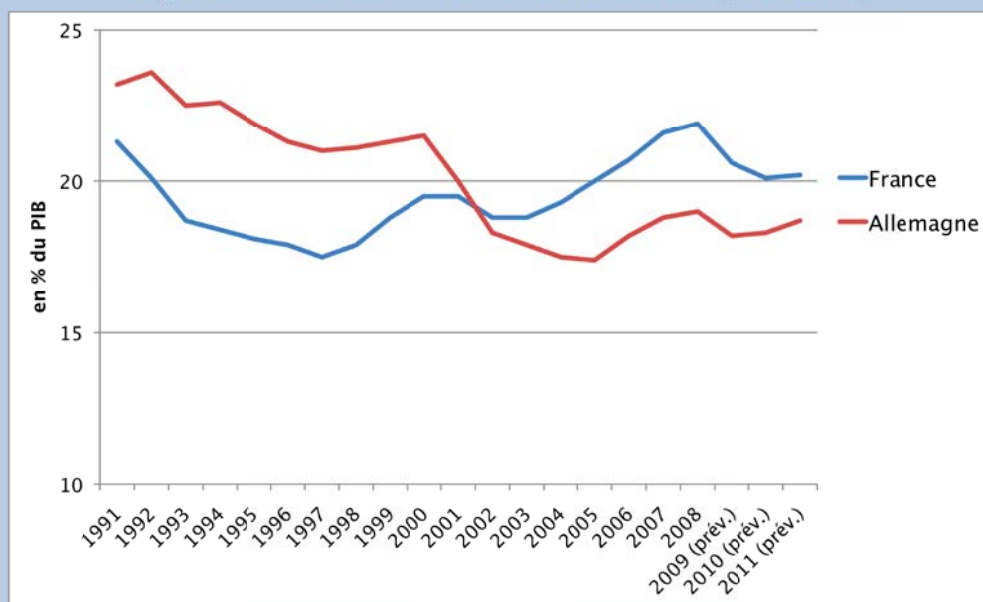
3.1. Perspectives économiques à court et moyen terme

Les prévisions de croissance laissent anticiper une reprise relativement modeste en 2010-2011 (1,2% en 2010 et 1,7% en 2011 pour l'Allemagne; 1,2% en 2010 et 1,5% en 2011 pour la France) à un rythme légèrement moins rapide qu'aux Etats-Unis (Figure 3). Il n'est pas inutile de rappeler qu'à ce rythme, la France et l'Allemagne ne retrouveront leur PIB de 2008 qu'en 2011 pour la France et 2013 pour l'Allemagne. Des risques pèsent en outre sur la croissance. La consommation, tout d'abord, devrait rester relativement atone du fait de la hausse du chômage (notamment en France) et de la prudence des ménages. L'investissement, ensuite devrait souffrir de la contraction du crédit. Le montant des crédits au secteur privé a diminué en valeur absolue en juillet 2009 pour la première fois depuis le début de la crise dans les deux pays.

A moyen terme, la croissance potentielle de la France et de l'Allemagne est estimée, respectivement, à 1,4% et 1,2%. La croissance potentielle allemande souffre en particulier d'un déclin structurel de l'investissement (Figure 17) : entre 1991 et 2009, la part de l'investissement dans le PIB allemand est passée de 23,2% à 18,2%, soit une chute de 5 points de PIB. D'autre part, la croissance potentielle allemande est menacée à moyen terme par la baisse de sa population (Tableau 6) : en 2008, non seulement l'accroissement naturel mais aussi le solde migratoire ont été négatifs en Allemagne. En outre, la population allemande vieillit : la part de la population âgée de 65 ans et plus dépasse désormais 20% de la population totale et elle ne cesse d'augmenter. Cette évolution générale devrait se poursuivre compte tenu de la faiblesse du taux de natalité en Allemagne (1,4 enfant par femme). La croissance potentielle allemande est donc fortement tributaire de la capacité à maintenir un taux d'emploi élevé et à réaliser des gains de productivité, ce qui impose de conquérir de nouveaux marchés et d'innover.

³ Voir sur ces points : "Les économies française et allemande : éléments de comparaison et défis communs", *Questions d'Europe* - Policy papers de la Fondation Robert Schuman, n° 54, 12 mars 2007.
http://www.robert-schuman.eu/question_europe.php?num=qe-54

Figure 17. Part de l'investissement dans le PIB (1991-2010)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Tableau 6. Indicateurs démographiques (1995-2008)

	Allemagne	France
Population en 2009, en millions d'habitants	82,0	62,6
Population en 2020, en millions d'habitants	81,5	65,6
Taux de fécondité, 2007	1,4	2,0
Part de la population de moins de 15 ans, 2008	13,7%	18,5%
Part de la population de 65 ans et plus, 2008	20,2%	16,5%
Solde migratoire, 2008	- 53 556	+ 76 878
Accroissement naturel, 2008	- 161 925	+ 291 000
Accroissement de la population, 2008	- 215 481	+ 367 878

Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La croissance potentielle française est exposée à des contraintes différentes de celles de l'Allemagne, même si la population et la part de l'investissement augmentent peu. La France souffre aujourd'hui de n'avoir pour ainsi dire qu'une génération au travail (les 25-55 ans) et de ne pas réussir à augmenter ses gains de productivité.

3.2. Quelle stratégie budgétaire ?

Si le niveau de la croissance restera modeste au cours des prochaines années en France et en Allemagne, la dette publique va de son côté exploser. Les choix en matière de finance publiques seront donc un enjeu déterminant de la sortie de crise et de l'après-crise. A court terme, les pays ont fait un choix similaire : continuer à soutenir l'économie quitte à amplifier les déficits. En France, un grand emprunt de l'ordre de 30 à 35 milliards d'euros devrait être mis en œuvre. En Allemagne, la nouvelle coalition a annoncé un programme de réduction des impôts en direction des ménages et des entreprises à hauteur de 24 milliards d'euros par an jusqu'en 2013.

C'est sur le retour des finances publiques à l'équilibre que les positions divergent. L'Allemagne, qui part d'un niveau de déficit moins élevé qu'en France du fait des efforts déjà consentis avant la crise, va se doter d'une règle budgétaire constitutionnelle interdisant les déficits au-delà de 0,35% du PIB hors effets conjoncturels à partir de 2016 pour le budget fédéral et de 2020 pour les Länder. C'est une règle contraignante, qui ne s'appliquera pas néanmoins en cas de récession ou de circonstances

exceptionnelles. En France, au contraire, le projet de loi de finance pour 2010 ne présente pas de piste pour le retour à l'équilibre des finances publiques à moyen terme. C'est d'autant plus dommageable que les promesses répétées de retour à l'équilibre budgétaire des gouvernements français des années passées n'ont jamais été tenues : la France manque donc de crédibilité sur ce terrain. Il est d'autre part inutile de proposer à l'Allemagne de laisser filer l'inflation pour réduire la dette : non seulement la BCE s'y opposerait, mais c'est une position qui est inacceptable dans la culture économique allemande notamment pour des raisons historiques. Au contraire, la crédibilité du retour à l'équilibre des finances publiques est déterminante pour la signature de la France, et ainsi pour le niveau des taux d'intérêt qu'elle aura dans le futur à payer sur sa dette. Elle sera décisive pour que la France ne voie pas la charge de la dette grever durablement son budget. C'est aussi nécessaire pour éviter les effets d'éviction financière sur l'investissement privé : la dépense publique a permis temporairement de compenser la chute de l'investissement privé mais il convient d'éviter qu'elle ne s'y substitue de façon structurelle.

Pour mieux se représenter les efforts que nécessitera le retour à l'équilibre budgétaire, il convient de souligner le niveau très élevé de la dépense publique et des prélèvements obligatoires en France et en Allemagne (Tableaux 7 et 8). En particulier les dépenses publiques devraient atteindre 55,3% du PIB en France en 2009, contre 50,6% en 1991. Cette augmentation est liée à des facteurs structurels comme l'augmentation des dépenses de protection sociale (notamment la santé et les pensions) mais pour partie seulement en France alors que l'augmentation des dépenses de protection sociale explique la totalité de la hausse des dépenses publiques en Allemagne. Un autre constat peut en outre être fait : la part des investissements dans le total des dépenses publiques a baissé significativement depuis 1991 dans les deux pays. C'est là un signe inquiétant : une partie de plus en plus faible des dépenses publiques sont des investissements pour l'avenir susceptibles de produire un effet d'entraînement sur le reste de l'économie.

Tableau 7. Niveau des dépenses publiques (2008)

	Allemagne		France	
	1991	2009 (prév.)	1991	2009 (prév.)
Part des dépenses publiques dans le PIB (%)	46,3	48,0	50,6	55,3
Part des dépenses d'investissement dans la dépense publique (%)	5,7	3,6	7,2	6,4
	1991	2007	1991	2007
Dépenses de santé (en % du PIB)	9,9	10,0	9,1	10,4
Dépenses de pension (en % du PIB)	11,5	12,4	12,4	13,3
Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)	24,9	26,7	26,5	29

Sources : Eurostat, Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Sans surprise compte tenu du niveau de la dépense publique, les prélèvements obligatoires sont également très élevés en France et en Allemagne, où ils présentent du reste une structure similaire (Tableau 8).

Tableau 8. Les prélèvements obligatoires en France et en Allemagne (2008)

	Allemagne	France
Impôts sur la production (y compris la TVA) et les importations, en % du PIB	12,5%	14,8%
Impôts sur le patrimoine, le revenu et les transferts, en % du PIB	11,8%	12,1%
Cotisations sociales effectives, en % du PIB	16,4%	17,9%
Total des prélèvements obligatoires, en % du PIB	40,6%	44,8%

Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Pour revenir à l'équilibre budgétaire à moyen terme, les seules possibilités envisageables sont les suivantes : augmenter les prélèvements obligatoires, réduire les dépenses

publiques, augmenter structurellement le taux de croissance du PIB ou réduire structurellement la charge des intérêts à payer sur la dette. Il est peu prudent de parier sur une augmentation de la croissance potentielle (pour les raisons évoquées préalablement) ou sur une baisse de la charge de la dette (en raison du niveau déjà faible des taux et de la dynamique d'augmentation du niveau de la dette). Il faudra donc inévitablement la combinaison d'une hausse des prélèvements obligatoires et d'une baisse des dépenses publiques après la crise, ce qui demandera un courage politique important. C'est pourquoi la piste de la règle budgétaire inscrite dans la constitution est particulièrement intéressante⁴.

3.3. Quelles politiques structurelles ?

Si une forte augmentation de la croissance potentielle est peu probable à court terme, elle n'en reste pas moins un objectif nécessaire à plus long terme. Ce devrait être là un objectif commun pour la France et l'Allemagne au travers d'un effort de réforme destiné à favoriser l'innovation et l'efficacité des marchés, ceci en vue de permettre de réaliser les gains de productivité qui permettront en retour d'augmenter le niveau de vie des deux côtés du Rhin. Un premier objectif, qui peut être mis en œuvre dans le cadre des plans de relance, consiste à augmenter la part de l'investissement dans la dépense publique, de façon à favoriser notamment le financement de l'enseignement supérieur, de la recherche (les dépenses de R&D ont stagné dans les deux pays malgré la Stratégie de Lisbonne), des programmes d'infrastructures et des projets industriels soutenus par les pouvoirs publics.

Un deuxième objectif devrait consister à s'assurer de l'employabilité de la population active de façon à augmenter le taux d'emploi notamment en France : ceci suppose de réaliser un effort important d'amélioration de l'efficacité des systèmes de formation continue et d'aide au retour à l'emploi, de facilitation du travail des femmes ayant des enfants à charge, et d'ouverture du monde du travail aux jeunes et aux seniors. Le but est ici d'améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Le troisième objectif devrait consister dans une réforme des systèmes de protection sociale de façon à préserver la viabilité financière des systèmes de santé et de retraite. Ceci suppose soit de s'entendre sur l'augmentation de la part de la protection sociale dans les dépenses publiques (mais il faut alors le compenser par une baisse des dépenses ailleurs) soit d'en réformer la gestion (de façon à augmenter les prélèvements correspondants ou à diminuer les avantages accordés). Dans les deux cas, cette réforme, rendue nécessaire par le vieillissement de la population sera très sensible politiquement.

Enfin, le dernier objectif consiste à améliorer l'environnement réglementaire et concurrentiel des entreprises en vue d'améliorer leur compétitivité, ce qui suppose des initiatives nombreuses et diverses⁵ qui vont de l'amélioration du financement des entreprises jusqu'aux investissements nécessaires pour assurer sur le long terme l'accès des entreprises à l'énergie et aux infrastructures (numériques par exemple) à un prix raisonnable.

3.4. Quelle gouvernance pour la zone euro ?

Plus généralement, la question de la gouvernance de l'euro va de nouveau se poser en sortie de crise. Tout d'abord, le Pacte de stabilité et de croissance a été temporairement mis de côté pendant la crise. Il a révélé plusieurs faiblesses : l'incapacité avant la crise d'imposer à l'ensemble des Etats membres de faire l'effort de reconstituer des marges de manœuvre budgétaires (en vue, justement, de ralentissements conjoncturels futurs) et l'absence de supervision de l'endettement privé qui a pourtant révélé son potentiel de

⁴ Pour une proposition d'une règle de même nature en France, on consultera utilement l'article de Jacques Delpla : "Une règle budgétaire comme condition du grand emprunt", *Les Echos*, 29 octobre 2009 http://blogs.lesechos.fr/article.php?id_article=3158

⁵ Voir sur ce point : "La compétitivité des entreprises européennes", *Questions d'Europe* - Policy papers de la Fondation Robert Schuman, n° 54, 12 mars 2007. http://www.robert-schuman.eu/question_europe.php?num=qe-60

déstabilisation. Ceci plaide pour une refonte du Pacte : la Commission devrait conserver un rôle de supervision, étendu à l'endettement privé, mais la règle budgétaire devrait être internalisée dans le droit des Etats membres soit sur le modèle allemand, soit au travers d'une directive communautaire.

Les questions du rôle de l'Eurogroupe et la représentation économique extérieure de la zone euro sont également posées. Il s'agit en effet de s'assurer un maximum de coordination de façon à ce que la BCE dispose d'un interlocuteur actif et parlant d'une seule voix que ce soit en matière de politique budgétaire ou en matière de politique de change. Ceci permettrait de définir un *policy mix* mieux équilibré et d'éviter les tensions récurrentes entre certains Etats membres et la BCE. Ceci suppose de renforcer le rôle du président de l'Eurogroupe mais surtout cela suppose un rapprochement des vues allemandes et françaises en matière de politique économique. Enfin, l'accroissement du rôle de l'Eurogroupe devrait s'accompagner de l'adoption d'une représentation extérieure commune de la zone euro en matière économique, en particulier dans les organisations internationales comme le FMI et la Banque mondiale, voire même au G20. Une étape intermédiaire consisterait à rapprocher les représentations économiques extérieures de la France et de l'Allemagne. Ce serait en outre un geste symbolique très important.

Conclusion : la nécessité d'un nouveau compromis

Si les divergences de stratégies économiques entre la France et l'Allemagne ont contribué à créer des situations de désaccord entre la France et l'Allemagne et leur donner des moteurs de croissance différents, la crise rend aujourd'hui possible un rapprochement. Ce rapprochement est souhaitable pour réduire les incohérences ainsi créées et pour faciliter la coordination politique dont deux économies aussi intégrées ont besoin. Un accord est concevable et s'appuierait sur les éléments suivants :

- accord sur l'adoption d'une règle budgétaire similaire en France à celle qui a été adoptée en Allemagne ;
- accord sur un programme commun en matière de réforme structurelles à l'occasion de la redéfinition de la stratégie de Lisbonne ;
- préparation commune et systématique des réunions de l'Eurogroupe en vue de rapprocher les orientations de politique économique et la communication politique des deux pays. Après quelques temps ce rapprochement pourrait conduire à l'adoption d'une représentation économique extérieure commune.

Ce travail est un effort de long terme qui doit permettre de rapprocher des cultures économiques différentes et de susciter une "reconvergence" des économies française et allemande après une décennie de divergence croissante. A mesure que ce travail progressera, les intérêts respectifs se rapprocheront et la coordination sera plus aisée.

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

La Fondation Robert Schuman, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.